

**RAPPORT INTERIMAIRE D'EXECUTION DE
LA SURVEILLANCE MULTILATERALE
POUR L'ANNEE 2006 ET PERSPECTIVES POUR 2007**

Novembre 2006

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Après un 1^{er} semestre 2006 très dynamique, l'économie mondiale a ralenti sous les effets du retournement du marché immobilier américain, d'une faiblesse de la consommation au Japon et d'une politique de restriction du crédit en Chine, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires dans les principales zones du monde.

• Production

Après un pic de croissance de l'économie mondiale au 1^{er} semestre 2006, les États-Unis, le Japon et, à la fin de l'année, les pays émergents, ont vu leur rythme de croissance diminuer :

- Le ralentissement américain s'explique principalement par la chute des dépenses de construction de logements. Pour l'instant, le ralentissement de l'économie américaine s'effectue « en douceur », la nette décélération des prix immobiliers et le tarissement de l'extraction de liquidité liée au refinancement hypothécaire ne semblant pas trop pénaliser la consommation.
- Le ralentissement de l'économie japonaise semble lié à une consommation des ménages en décélération : la hausse des salaires tarde à prendre le relais de la baisse passée du taux d'épargne.
- Le léger ralentissement chinois est à relier aux politiques visant à limiter l'essor du crédit, notamment dans le secteur de la construction.

Dans le même temps, la zone euro et le Royaume-Uni ont pu maintenir un rythme de croissance soutenu. La bonne tenue de la croissance en zone euro s'explique principalement par la vigueur de la demande intérieure. L'investissement est stimulé par le bas niveau des taux d'intérêt longs et par des taux d'utilisation des capacités de production à un niveau élevé. La consommation bénéficie de fortes créations d'emplois et, en Allemagne, d'une probable anticipation de certaines dépenses avant la hausse de TVA du 1^{er} janvier 2007. Un découplage de la zone euro vis-à-vis des États-Unis est même suggéré par le décrochage récent du climat des affaires aux États-Unis vis-à-vis de celui en zone euro, mais il demande à être confirmé sur le début de l'année 2007. Au sein de la zone euro, les rythmes de croissance ont convergé fin 2005, avec l'accélération de l'Italie et de l'Allemagne, et dans une moindre mesure de la France. Aux 2^e et 3^e trimestres 2006, les divergences se sont de nouveau accrues, avec une croissance en Espagne et en Allemagne plus élevée qu'en France et qu'en Italie. Au Royaume-Uni, les prix immobiliers sont repartis à la hausse et l'activité est particulièrement dynamique dans les services.

Les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont renoué en 2006 avec une croissance plus dynamique, portée à la fois par la consommation privée et par des performances à l'exportation soutenues, tandis que l'inflation restait contenue. En Russie, la croissance a continué de bénéficier du cours élevé des matières premières, la consommation des ménages et l'investissement restant bien orientés. Enfin, l'Amérique Latine a bénéficié en 2006 de la vigueur du commerce mondial et de la forte demande en matières premières. Tous ces pays émergents ont vu leur croissance ralentir au 3^e trimestre, suivant le mouvement du commerce mondial.

En Afrique subsaharienne, le Produit Intérieur Brut a enregistré un fléchissement avec un taux de croissance de 4,8 % contre 5,6 % en 2005. Cette situation est liée au ralentissement de la croissance en Afrique du Sud et aux chocs subis par la plupart des économies du fait de la situation du marché pétrolier.

Le ralentissement de l'économie mondiale s'est accompagné d'une détente des prix des matières premières, et notamment du pétrole. Après avoir poursuivi durant la première moitié de l'année 2006 sa tendance à la hausse initiée en 2004, les cours du pétrole ont atteint en août un pic à près de 80\$/bl, en partie lié à des tensions géopolitiques (Liban et Iran notamment). Les prix ont ensuite nettement reflué au cours de l'automne, avant de chuter fin décembre, avec une révision à la baisse de la demande de pétrole et des stocks américains élevés du fait d'un début d'hiver exceptionnellement doux dans l'hémisphère Nord. Sur l'ensemble de l'année, le prix moyen du baril de Brent a été de 65\$, en hausse de 20% par rapport à 2005 (55\$). Sur le marché des matières premières, les cotations des métaux sont demeurées en hausse, contrairement à celles des produits agricoles qui sont globalement orientées à la baisse.

• Prix et inflation

Les conditions monétaires se sont resserrées dans la plupart des zones :

- La hausse des taux aux États-Unis, initiée en 2004, s'est interrompue à la mi-2006, au moment du retournement du marché immobilier.
- La Banque Centrale Européenne a initié fin 2005 un resserrement monétaire qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2006 (+1,5 point au total) pour atteindre un taux directeur de 3,5%.

- La Banque d'Angleterre, qui avait été la première des grandes banques centrales à entamer un resserrement monétaire en 2003, a de nouveau durci sa politique à partir de la mi-2006.
 - La Banque du Japon a opéré une première hausse de taux en juillet 2006, rompant avec cinq années de taux zéro. Ce resserrement est justifiée par les banques centrales par : une inflation sous-jacente qui reste élevée aux Etats-Unis et qui est en croissance au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis, la progression de l'indice des prix à la consommation serait de 3,6% pour l'année 2006 et de 2,9% pour 2007, contre 3,4% en 2005.
 - Elle demeure par contre modérée en zone euro et reste toujours négative au Japon.
 - Des taux d'utilisation des capacités de production à un niveau élevé.
 - Des taux de chômage historiquement bas (sauf au Japon).
 - Un essor rapide du crédit (notamment en zone euro).
- **Evolution des taux d'intérêt et des marchés de changes**

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt ont poursuivi leur remontée au cours du troisième trimestre 2006, en relation avec la hausse des taux directeurs des principales banques centrales. Dans la zone euro, l'euribor s'est situé en moyenne à 3,20% contre 2,90% au trimestre précédent. L'onia est passé de 2,40% en moyenne au deuxième trimestre 2006 à 2,90%.

Sur le marché des changes, la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar des Etats-Unis, observée en juin 2006, a été de courte durée. En moyenne, le taux de change de l'euro est passée de 1,2684 dollar en juillet 2006 à 1,2727 en décembre 2006.

- **Evolution des cours des matières premières**

Au cours de l'année 2006, la situation des marchés internationaux a été dans l'ensemble caractérisée par une hausse des principaux produits d'exportation de la Zone franc. En 2007, les cours devraient rester bien orientés dans l'ensemble, en liaison avec la fermeté de la demande induite par l'expansion économique mondiale. Malgré le repli des cours enregistré en août et septembre 2006, le pétrole devrait notamment connaître des prix maintenus à un niveau élevés. La situation des marchés internationaux des produits agricoles serait caractérisée par une baisse des cours, compte tenu de l'abondance de l'offre.

Pour le cacao, après une remontée entre janvier et juillet 2006, les cours ont amorcé une baisse en août. Le prix moyen mensuel au jour le jour est passé de 1,50 dollar/kg en septembre 2005 à 1,57 dollar/kg en septembre 2006, soit une hausse de 4,7%. Compte tenu des craintes, qui pèsent actuellement sur l'offre mondiale liées à des incertitudes persistantes sur l'évolution de la situation politique en Côte d'Ivoire, les cours du cacao pourraient se redresser à court terme.

Pour le café robusta, le marché s'est trouvé en forte hausse, le cours passant de 1,03 \$ le kg en septembre 2005 à 1,70 \$ le kg en septembre 2006, soit un accroissement de 65%. Un excédent de production d'environ 5 millions de sacs est attendu en 2006-2007, ce qui n'augure pas d'une consolidation des prix du café à court terme.

Pour l'huile de palme, le mouvement de baisse des cours, observé depuis la mi-2004 s'est infléchi au cours de l'année 2006. Ils sont passés de 0,42 \$ le kg en 2005 à 0,50 \$, en augmentation de 19%.

La hausse des cours est intervenue dans un environnement marqué par le niveau élevé des prix du pétrole qui a intensifié le recours à des biocarburants alternatifs et la saturation de la production en Malaisie. Le niveau élevé de l'offre qui pèse sur le marché et l'augmentation des stocks infléchiront de nouveau les prix de l'huile de palme à court terme.

Pour le sucre, les cours ont augmenté durant les deux premiers mois de l'année 2006, avant de s'affaiblir progressivement. Le prix moyen mensuel au jour le jour s'est accru de 17,4% entre septembre 2005 et septembre 2006, passant de 0,23 à 0,27 dollars le kg. Les prix internationaux du sucre ont baissé de 22,9%, comparés à janvier 2006. La dégradation du marché international du sucre a eu pour causes : l'abondance de l'offre en provenance de l'Inde, de la Chine et de la Thaïlande, les perspectives d'une récolte record au Brésil, la baisse des prix des hydrocarbures, l'éthanol devenant une alternative au pétrole moins attractive. Le prix du sucre devrait conserver sa tendance baissière à court terme.

Pour le coton, après une chute enregistrée au premier semestre 2006, les prix du coton se sont inscrits en hausse. La moyenne mensuelle de l'indice A s'est redressée de 1,21 dollar le kg en septembre 2006, en augmentation de 8,3%. Pour la saison 2006-2007, la production mondiale devrait augmenter de 1,4%. Le déficit de l'offre sur le marché se creuserait donc de 130 000 tonnes en 2005-2006 à 600 000 tonnes en 2006-2007.

Pour le pétrole, l'un des faits marquants a été le retournement de tendance des prix de pétrole, amorcé au début du mois d'août. Sur le marché de New York, les cours du brut se sont établis à fin septembre 2006 à leur plus bas niveau depuis février 2006, revenant à moins de 60 dollars le baril, soit 20,6% de moins que le niveau record de 75,6 dollars atteint en moyenne en juillet 2006. Compte tenu de l'étroitesse persistante des capacités de production de pétrole brut, les prix resteraient élevés sur le restant de l'année 2006 et en 2007, selon le FMI. Néanmoins, sous l'hypothèse de la poursuite du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, les cours du pétrole pourraient continuer de décroître à court terme.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LA CEMAC

Les évolutions macroéconomiques pour l'année 2006 dans la Communauté resteraient globalement favorables et se caractériseraient par une croissance économique relativement soutenue, la consolidation des finances publiques, une amélioration du compte extérieur courant, un raffermissement de la situation monétaire et la reprise des tensions inflationnistes.

• Production

En 2006, la croissance économique s'inscrirait en hausse de 3,3 % contre 4,0 % l'année précédente, entraînant ainsi une croissance du PIB réel par habitant de 0,8 %. Le taux de croissance réel du secteur pétrolier ressortirait négatif à - 3,0 % en 2006 contre 3,5 % en 2005, tandis que celui du secteur non pétrolier se stabiliserait à 4,4 % comme en 2005. Cette croissance s'observerait dans la plupart des Etats membres de la Communauté : + 3,5 % au Cameroun, + 3,3 % en Centrafrique, + 6,1 % au Congo, + 1,0 % au Gabon, + 5,5 % en Guinée Equatoriale, et + 1,6 % au Tchad. **Du côté de l'offre**, la croissance serait soutenue tant par le secteur non pétrolier (3,7 points) alors que l'apport du secteur pétrolier serait négatif.; de même, du côté **de la demande**, elle a été soutenue par la demande intérieure (10,6 points) alors que la demande extérieure l'a obérée de 7,3 points.

Cette croissance s'observerait dans la plupart des Etats membres de la Communauté : + 3,5 % au Cameroun, + 3,3 % en Centrafrique, + 6,1 % au Congo, + 1,0 % au Gabon, + 5,5 % en Guinée Equatoriale, et + 1,6 % au Tchad.

Pour l'année 2007, les projections macroéconomiques s'annoncent globalement favorables, avec une croissance économique soutenue, bien qu'en recul par rapport à 2006, la maîtrise des tensions inflationnistes, la poursuite de l'assainissement des finances publiques, la dégradation du solde extérieur courant et une couverture extérieure satisfaisante de la monnaie.

Ainsi, les prévisions pour 2007 laissent entrevoir un raffermissement de la croissance économique dans la Communauté, avec un taux de croissance réelle attendu de 4,8 %, entraînant une augmentation du revenu réel par habitant de 2,3 % pour un taux de croissance démographique de 2,5 %. Les tensions inflationnistes seraient toujours au-delà de la norme communautaire, atteignant 3,6 % en moyenne annuelle durant l'année 2007.

Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Cameroun (4,1 %), RCA (4,0 %), Congo (5,2 %), Gabon (4,3 %), Guinée Equatoriale (16,6 %), Tchad (0,0 %).

• Prix et inflation

L'inflation pourrait repartir à la hausse en 2006, dépassant même le seuil communautaire fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale. Le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation finale des ménages s'établirait à 5,2 % en 2006 contre 2,9 % en 2005. Cette aggravation des pressions inflationnistes serait induite principalement par la hausse de certaines taxes sur les biens et services et par le relèvement des prix des produits pétroliers à la pompe, dans le sillage des cours mondiaux du pétrole brut.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Cameroun (5,4 %), RCA (6,5 %), Congo (4,0 %), Gabon (3,9 %), Guinée Equatoriale (7,5 %), Tchad (5,2 %).

Pour l'année 2007, l'évolution générale des prix à la consommation des ménages seraient toujours à la hausse, se situant aux environs de 3,6 % en moyenne annuelle.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen serait : Cameroun (3,0 %), RCA (4,1 %), Congo (3,5 %), Gabon (4,0 %), Guinée Equatoriale (4,0 %), Tchad (3,6 %).

- **Finances publiques et dette publique**

Les recettes budgétaires totales s'inscriraient en hausse de 33,9 % en 2006 pour s'établir à 8075,4 milliards en 2006 (29,5 % du PIB) contre 6 030,4 milliards (24,9 % du PIB) en 2005. L'effet de la hausse des cours du pétrole sur les recettes pétrolières compenserait l'impact de la diminution de la production pendant la période sous revue. L'accroissement des recettes non pétrolières s'appuierait à la fois sur des mesures administratives et discrétionnaires telle que l'installation du système informatique SYDONIA dans la plupart des douanes des Etats membres. En effet, les recettes non pétrolières atteindraient 2 385,8 milliards en 2006 contre 2 166,0 milliards l'année précédente grâce à l'expansion économique, à l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment au Cameroun, et au meilleur recouvrement des impôts et taxes par les régies financières de plusieurs Etats membres.

Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Cameroun (18,1 %), RCA (7,9 %), Congo (49,5 %), Gabon (30,10 %), Guinée Equatoriale (46,1 %), Tchad (16,0 %).

Pour leur part, les dépenses budgétaires totales s'établiraient à 5 106,6 milliards en 2006, en augmentation de 25,2 %, soit 18,7 % du PIB contre 4 078,8 milliards (16,9 % du PIB) un an plus tôt. Cette évolution découlerait essentiellement d'un accroissement de 52,5 % des dépenses en capital, en liaison avec la poursuite des efforts de mobilisation des ressources extérieures destinées à financer les projets de réhabilitation des infrastructures et de lutte contre la pauvreté dans la plupart des Etats membres. De leur côté, les dépenses courantes croitraient modérément (+13,8 %), en relation avec la discipline budgétaire imposée dans la plupart des Etats de la Communauté, la baisse des intérêts de la dette et la hausse modérée des transferts et subventions.

L'excédent budgétaire primaire atteindrait 3 591,1 milliards, équivalent à 13,1 % du PIB en 2006 contre 2 621,0 milliards (10,8 % du PIB) une année plus tôt, le solde budgétaire de base, s'établissant à 11,7 % du PIB en 2006 contre 9,0 % du PIB en 2005. Corrigé des appuis budgétaires, l'excédent a représenté 20,0 % du PIB contre 9,3 % en 2005. Cette évolution s'explique essentiellement par la confiance qui renaît peu à peu chez les partenaires au développement par rapport à la Centrafrique où le déficit corrigé des appuis budgétaires de 1,0 % en 2005 devient excédentaire de 1,1 % en 2006.

Soldes budgétaires de base corrigés des appuis budgétaires rapportés au PIB						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CEMAC	3,3	2,3	4,7	5,0	9,3	20,0
Cameroun	2,8	3,9	4,4	2,9	5,0	28,5
RCA	2,0	3,2	-2,5	-2,8	-1,0	1,1
CONGO	-0,7	-7,2	1,0	5,0	18,3	23,7
Gabon	4,2	2,6	7,4	7,9	9,5	9,8
G, Equatoriale	15,9	12,9	13,0	11,6	21,2	26,1
Tchad	-0,8	-2,5	-1,0	2,5	0,8	3,5
Nombre de pays ayant respecté le critère	3	3	4	5	5	6

En conséquence, la gestion des finances publiques dégagerait un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 2 968,8 milliards (+10,9 % du PIB) en 2006 contre 1 951,6 milliards (+8,1 % du PIB) en 2005.

Pour 2007, la gestion des finances publiques se traduirait par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, représentant 9,5 % du PIB contre 10,9 % en 2006, traduisant une augmentation des recettes publiques et une baisse relative des dépenses publiques.

S'agissant de l'endettement extérieur, la situation des finances publiques se traduirait par une augmentation du ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires qui atteindrait 38,9 % en 2006 contre à 19,6 % en 2005. De même, le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services et celui de l'encours de la dette sur le PIB s'amélioreraient pour se situer respectivement à 20,5 % et 27,6 % en 2006, contre 9,0 % et 42,3 % en 2005.

- **Commerce extérieur et balance des paiements**

Dans le domaine des échanges avec l'extérieur, le solde des transactions courantes (hors dons) des Etats membres, s'est amélioré, atteignant 414,8 milliards en 2006 (,1,5 % du PIB), contre 151,5

milliards (+0,6 % du PIB). Cette évolution procéderait principalement d'une progression de l'excédent commercial qui se situerait à 8 899,0 milliards, en liaison avec une amélioration des termes de l'échange de 19,4 %.

En effet, l'excédent de la balance commerciale atteindrait 8 899,0 milliards en 2006 contre 7 766,0 milliards l'année précédente, expliqué par la bonne tenue des prix à l'exportation. De surcroît, la faible évolution de l'inflation dans les pays avancés entraînerait une hausse modérée des prix des importations. Dans ce contexte, les exportations s'établiraient à 14 575,0 milliards en 2006, en progression de 17,5 % par rapport aux réalisations de 2005, en relation notamment avec la hausse des ventes de pétrole brut, de cacao, de café, d'aluminium, de banane, de caoutchouc naturel, de diamant, de manganèse et de méthanol, consécutive à la progression des quantités exportées (sauf pour le pétrole brut) et à la bonne tenue des prix sur les marchés mondiaux. Les importations, quant à elles, enregistreraient une hausse de 22,3 %, pour se fixer à 5 676,0 milliards, sous l'effet du renchérissement des produits pétroliers et des acquisitions de biens d'équipement dans le cadre des investissements tant dans le secteur pétrolier que non pétrolier.

La progression du déficit du solde de la balance des services (13,4 %) serait imputable aux regains d'activité dans les branches de l'exploitation forestière, des transports et des télécommunications ainsi qu'aux investissements du secteur pétrolier, dans les domaines de la recherche et du développement, notamment au Congo. Le déficit de la balance des revenus s'alourdirait, se situant à 4 785 milliards en 2006, compte tenu principalement de la hausse des revenus des investissements privés. Quant au solde excédentaire des transferts sans contrepartie, il atteindrait 149,3 milliards en 2006 contre 150,9 milliards un an plus tôt.

Pour ce qui est du compte de capital et d'opérations financières, son excédent s'améliorerait à 842,9 milliards en 2006 contre 512,9 milliards un an plus tôt.

En définitive, le solde de la balance des paiements consolidée dégagerait un excédent de 1 367,3 milliards (6,0 % du PIB) en 2006 contre 1 030,9 milliards une année auparavant (4,6 % du PIB).

Pour 2007, le solde du compte courant, hors dons, excédentaire en 2006, serait de 0,0 % du PIB.

- **Situation monétaire**

Au 31 décembre 2006, la situation monétaire dans les Etats membres de la Communauté serait caractérisée par une consolidation des avoirs extérieurs nets, une diminution des créances nettes sur les Etats et une hausse des crédits à l'économie, et par conséquent un accroissement de la masse monétaire (cf Annexe 2, tableau 11).

En effet, les avoirs extérieurs nets du système monétaire s'établiraient à 4 900,1 milliards à fin décembre 2006 contre 3 067,5 milliards à fin décembre 2005, en augmentation de 59,7 %. Ce raffermissement des avoirs extérieurs nets résulterait notamment de l'impact positif sur les recettes d'exportation, de la bonne tenue des cours du pétrole et du bois. En définitive, le taux de couverture extérieure de l'émission monétaire atteindrait 94,7 % au 31 décembre 2006 contre 86,6 % au 31 décembre 2005.

Les créances nettes sur l'Etat, créditrices, reculeraient de 180,4 %, pour se fixer à -1 935,6 milliards à fin décembre 2006, traduisant l'amélioration sensible de la trésorerie publique dans certains Etats.

Quant aux crédits à l'économie, en augmentation de 9,3 %, ils atteindraient 1 974,2 milliards au 31 décembre 2006 contre 1 805,4 milliards un an plus tôt, en liaison avec le niveau soutenu de l'activité économique dans presque tous les pays membres.

Traduisant toutes ces évolutions, la masse monétaire progresserait de 19,4 %, pour se fixer à 4 110,6 milliards au 31 décembre 2006 contre 3 442,8 milliards au 31 décembre 2005.

En définitive, le taux de couverture extérieure de l'émission monétaire s'établirait à 94,7 % contre 86,6 % en 2005.

Les perspectives monétaires indiqueraient un raffermissement des avoirs extérieurs nets au 31 décembre 2007, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie de 96,0 % contre 94,7 % en 2006. Les crédits à l'économie progresseraient de 9,6 %. En conséquence, la masse monétaire s'accroîtrait de 10,6 %.

3. ETAT DE LA CONVERGENCE DANS LA COMMUNAUTE

Critères de convergence

Les critères de convergence dans la CEMAC dont le non-respect entraîne des sanctions à l'encontre des Etats membres sont au nombre de quatre. Il s'agit :

- du solde budgétaire de base rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB) qui doit être positif ou nul ;
- du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 % ;
- du taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB ;
- de la non-accumulation par l'Etat d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

L'appréciation de ces critères, qui devait se faire sur la base d'un programme triennal de convergence glissant a été, une fois de plus, perturbée par les retards observés dans l'élaboration du programme triennal par les Etats. Ce qui rend difficile l'exercice de la surveillance dans un cadre prospectif. Il en est de même de l'absence de données fiables sur le montant des arriérés de la gestion courante et le stock de la dette intérieure.

L'état de convergence en 2006 se présente comme suit :

- **Critères de premier rang**

Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0 : cinq Etats membres, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont respecté ce critère avec des excédents de 5,4 %, 23,7 %, 9,8 %, 26,1 % et 3,3 %, respectivement. Pour le Centrafrique, le déficit représente 1,5 % du PIB en 2006.

Ratio solde budgétaire de base structurel sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0 : le classement par ce critère n'est pas différent de celui ci-dessus, à la seule différence que les ratios sont relativement moins importants. Le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont respecté ce critère avec des ratios respectifs de 1,3 %, 5,1 %, 7,6 %, 9,0 % et 1,0 %. Le Centrafrique n'ayant pas de recettes pétrolières, ce critère est le même que celui ci-dessus pour ce pays.

Soldes budgétaires structurels (recettes pétrolières lissées) rapportés au PIB

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CEMAC	1.6	2.0	5.2	2.8	2.6	3.2
Cameroun	1.5	2.8	3.9	2.8	3.8	3.0
RCA	-1.0	-0.5	-3.4	-4.0	-4.6	-1.1
CONGO	-5.9	-9.7	-0.1	1.3	2.0	5.0
Gabon	0.2	2.6	8.7	9.3	5.0	5.9
G, Equatoriale	0.9	0.5	3.6	-1.2	2.9	4.5
Tchad	-2.2	-3.2	-1.7	2.1	0.2	5.6
Nombre de pays ayant respecté le critère	3	3	3	4	5	5

Le taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum par an : aucun pays membre de la CEMAC n'a respecté ce critère relatif au taux d'inflation.

Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 % : seul le Congo n'a pas respecté ce critère avec un encours de la dette intérieure et extérieure représentant 99,8 % du PIB.

Les arriérés de paiement : les chiffres disponibles pour 2006 laisseraient apparaître que le Centrafrique et le Congo accumuleraient des arriérés de paiements extérieurs et intérieurs respectivement de 18,9 milliards et 6,3 milliards, les autres pays n'ayant pas fourni les informations sur ce critère. Quant à la situation des arriérés intérieurs des Etats, aucune évaluation n'a été faite à nos jours.

Selon une analyse en fonction des pays ayant respectés les critères, trois pays (le Cameroun, le Gabon, et la Guinée Equatoriale) observeraient trois critères sur quatre ; ils ne respecteraient pas le critère relatif au taux d'inflation. Le Tchad observerait deux critères sur quatre à savoir le solde

budgétaire de base et le taux d'endettement public. Enfin, le Congo respecterait un seul critère à savoir le solde budgétaire de base alors que la RCA ne respecterait aucun critère.

- **Critères de second rang**

En plus des quatre critères ci-dessus, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs traités comme des repères indicatifs. Ceux-ci permettent de porter un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Dans le cadre du présent rapport, cinq indicateurs (tableau 10) sont examinés, à savoir le taux de couverture extérieure de la monnaie, le solde budgétaire primaire, le taux de pression fiscale, la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'Etat et le déficit du compte courant.

Le solde budgétaire primaire, qui doit être positif pour couvrir les charges de la dette, représenterait 13,1 % du PIB à fin décembre 2006.

Pour sa part, le taux de couverture extérieure de la monnaie à fin décembre 2006 atteindrait 94,7 % pour l'ensemble de la Zone, bien au-delà de la norme communautaire de 20,0 %.

Quant au taux de pression fiscale non pétrolière, qui traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges, le niveau communautaire de 28,8 % du PIB est faible au regard des normes fixées au niveau de la sous-région. Cette faiblesse résulte des contre-performances de la RCA (7,9 %), du Tchad (16,0 %) et du Cameroun (18,1 %), imputable notamment aux difficultés de recouvrement et d'élargissement de l'assiette fiscale pour la plupart de ces pays.

S'agissant du critère relatif à la variation comparée de la masse salariale et des recettes budgétaires totales, la Communauté enregistrait une évolution moins rapide des salaires versés par rapport aux recettes totales, en liaison avec la forte amélioration des recettes publiques liée notamment à la bonne tenue du secteur pétrolier.

Enfin, concernant le compte courant, le déficit communautaire ferait place à un excédent et représenterait 1,5 % du PIB en 2006, en rapport avec l'excédent que réaliseraient le Congo (+9,0 % du PIB) et le Gabon (+17,3 % du PIB). Les déficits dans les autres pays de la CEMAC atteindraient : 1,9 % du PIB au Cameroun, 6,7 % du PIB en République Centrafricaine, 4,6 % du PIB en Guinée Equatoriale et 10,5 % du PIB au Tchad.

- **Indicateurs complémentaires**

Indicateur de couverture des dépenses courantes hors intérêts
par les recettes fiscales non pétrolières

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CEMAC	0.9	0.8	0.9	0.9	0.8	0.8
Cameroun	1.2	1.2	1.3	1.1	1.2	1.1
RCA	1.0	1.1	0.8	0.7	0.7	1.0
CONGO	0.6	0.4	0.5	0.6	0.5	0.5
Gabon	0.7	0.6	0.9	0.9	0.7	0.7
G, Equatoriale	0.6	0.4	0.5	0.5	0.4	0.4
Tchad	0.8	0.8	0.9	0.9	0.7	0.6
Nombre de pays ayant respecté le critère	2	2	1	1	1	2

En ce qui concerne l'indicateur de **couverture des dépenses courantes hors intérêts de la dette par les recettes fiscales non pétrolières**, indicateur complémentaire retenu par le Comité de convergence de la Zone Franc pour la soutenabilité des dépenses, il se dégage qu'au Cameroun où le secteur non pétrolier est relativement important, les recettes fiscales non pétrolières couvrent bien les dépenses courantes hors intérêt, avec toutefois une dégradation de ce indicateur en fin de période. Le Gabon est resté stable et plus proche d'assurer la couverture de ses dépenses courantes par les recettes fiscales non pétrolières depuis 2003, la RCA fait des efforts plus ou moins soutenus, alors que la situation semble se dégrader au Tchad à partir de 2004. Le Congo et la Guinée Equatoriale ont encore un déficit relativement élevé. Au niveau agrégé, ce critère n'a pas été observé par la Communauté sur toute la période retenue.

De plus, selon les séries compilées par AFRISTAT, le critère d'inflation sous-jacente (mesuré par l'indice des prix hors produits alimentaires) dans les Etats membres de la CEMAC ne sera respecté par aucun pays de la Communauté (à confirmer les données par AFRISTAT).

4. ETAT DES RELATIONS DE LA CEMAC ET DES ETATS MEMBRES AVEC LA COMMUNAUTE FINANCIERE INTERNATIONALE

Les relations entre la CEMAC et la Communauté financière internationale peuvent s'apprécier d'une part au niveau des institutions communautaires et, d'autre part, au niveau des Etats membres.

La revue annuelle du FMI auprès des institutions de la CEMAC s'est déroulée à Yaoundé du 3 au 7 avril 2006 avec la participation de la Banque Mondiale. Cette mission régionale complète les consultations annuelles au titre de l'article IV, conduites avec chaque pays membre de la CEMAC. Le rapport note une croissance toujours tirée par le secteur pétrolier, mais sensiblement plus modérée que l'année dernière et une reprise légère de l'inflation qui reste sous contrôle. Cependant, la mission note un ralentissement des progrès des pays membres en matière de convergence et par conséquent invite les Etats au maintien des efforts accrus tant sur le plan budgétaire que structurel et à la poursuite des réformes visant à renforcer la compétitivité de la zone. L'amélioration de la gestion budgétaire et du suivi des dépenses publiques est également fondamentale dans la perspective de la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté et des initiatives d'allègement de dette.

Du côté de l'Union Européenne, le programme indicatif régional (PIR) adossé sur le 9^{ème} FED pour un montant de € 55 millions a fait l'objet d'une revue à mi-parcours en novembre 2005 au cours de laquelle la pertinence du programme a été confirmée. Le processus de revue à fin parcours est engagé. L'exécution de ce programme dans ses différentes composantes se déroule de manière satisfaisante. Parallèlement, la réflexion sur un programme régional appuyé par le 10^{ème} Fed, est engagé depuis janvier 2006. Par ailleurs, il convient de souligner la poursuite de la contribution de l'UE par le biais du mécanisme « Peace Facility » au soutien de la Force CEMAC (€7,6 M. pour 2006/2007, €8 M. en 2005/2006 et 3,38 M en 2004/2005). Quant aux négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'UE, elles se poursuivent normalement avec la région Afrique centrale composée de la CEMAC et de Sao-Tomé e Principe. La République Démocratique du Congo a rejoint ce groupe en janvier 2006. Toutefois, il convient de rappeler que la deuxième phase de négociation qui traite particulièrement du problème de financement du développement économique des pays de la CEMAC est bloquée depuis le mois de juin.

Au niveau des Etats, s'agissant de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), il convient de souligner que le Cameroun a atteint en avril 2006 le point d'achèvement de cette initiative, ouvrant ainsi la voie au bénéfice de substantiels allègements du stock de sa dette extérieure, y compris dans le cadre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). Deux autres Etats éligibles (Tchad et Congo) ont atteint le point de décision de l'initiative, respectivement en mai 2001 et en mars 2006. Ces pays poursuivent la mise en œuvre des programmes triennaux au titre de la FRPC, ce qui devrait leur permettre d'atteindre le point d'achèvement au courant de la période 2008-2010. De son côté, la RCA, après la mise en œuvre concluante de son deuxième programme d'urgence post-conflit signé avec le FMI en février 2006, a bénéficié en décembre 2006 d'un programme pluriannuel au titre de la FRPC qui devrait lui ouvrir l'accès au point de décision de l'Initiative PPTE au courant de l'année 2007. S'agissant des pays non éligibles à l'initiative, le Gabon, après l'exécution satisfaisante en 2005 de son programme stand-by de 14 mois avec le Fonds Monétaire International, a entamé des négociations en vue de la mise en place d'un programme à moyen terme sur la période 2007-2009. Enfin, la Guinée Equatoriale poursuit ses discussions avec le FMI dans le cadre notamment des Consultations au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

L'environnement international favorable a eu des retombées positives sur l'activité économique de la Communauté, avec un taux de croissance estimé à 3,3 % en 2006, stable par rapport à son niveau de 2005 qui était de 4,0 %, entraînant une variation du PIB réel par habitant de 0,8 %, pour un taux de croissance démographique de 2,5 % par an.

Cette croissance, pour appréciable qu'elle soit, est insuffisante pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en général et la réduction de la pauvreté en particulier. A cet effet, les recommandations des grandes orientations de politiques économiques adoptées pour l'année 2007 constituent les actions de base.

- **Recommandations générales**

Il s'agit, comme par le passé, de mettre l'accent sur les principaux axes stratégiques que sont la recherche d'une croissance économique saine et durable, l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la redistribution des revenus, l'amélioration de la compétitivité et l'approfondissement de l'intégration sous-régionale. Il faut par ailleurs rappeler la nécessité de définir et de mettre en œuvre des programmes triennaux de convergence.

Concernant la croissance économique saine et soutenue, elle doit s'appuyer notamment sur la diversification de la base productive, l'assainissement des finances publiques, la reprise en main du secteur agricole, la bonne gouvernance.

Parlant de la diversification de la base productive, elle doit s'opérer à travers la promotion des investissements privés, l'accélération du programme de restructuration des entreprises publiques et l'instauration d'un climat sociopolitique favorable au développement et la mise en place des institutions bancaires spécialisées pour le financement des crédits à moyen et long terme.

S'agissant des finances publiques, les Etats sont appelés d'une part, à améliorer les recettes publiques notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du recouvrement et la mise en œuvre effective des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et d'autre part, à rationaliser les procédures et les circuits des dépenses grâce notamment à un contrôle renforcé de la gestion des marchés publics.

Pour ce qui est de la reprise en main du secteur agricole, les Autorités sont invitées à assurer une relance de l'agriculture vivrière et d'exportation ainsi que la promotion de l'agro-industrie. D'autres actions porteraient sur le développement des activités sylvicoles et pastorales.

En matière de bonne gouvernance, il s'agit notamment de favoriser la transparence dans la gestion des affaires, de promouvoir l'état de droit et l'obligation de rendre compte, et de lutter contre toutes les formes de tracasseries administratives.

Quant aux conditions de vie des populations, les Etats doivent mettre en œuvre des politiques de redistribution des fruits de la croissance axées spécifiquement sur le développement urbain intégré, le soutien à l'emploi et la mise en place de systèmes de protection sociale.

En ce qui concerne la compétitivité, les Etats membres de la Communauté sont appelés à investir dans le capital humain et les infrastructures de base de soutien à la croissance de manière à améliorer la qualité de leurs produits tout en réduisant les coûts de production.

Enfin, l'approfondissement de l'intégration régionale, qui au regard de l'évolution du monde, apparaît comme la stratégie efficace pour le développement économique et social et la meilleure voie de l'insertion de nos pays dans l'économie mondiale.

Le maintien et le renforcement de la coopération avec les partenaires au développement demeurent une nécessité.

- **Recommandations par Etat**

En ce qui concerne les Etats pris individuellement, les recommandations de politiques économiques du Comité sont les suivantes :

Au Cameroun, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE constitue une avancée mais surtout un défi pour les autorités qui doivent consolider la performance en matière des finances publiques et des réformes structurelles.

En ce qui concerne les finances publiques, les autorités doivent prendre des dispositions nécessaires pour :

- améliorer le recouvrement des recettes non pétrolières ;
- contenir les dépenses courantes et poursuivre le paiement des arriérés intérieurs pour améliorer le climat des affaires;
- renforcer la transparence dans les opérations de l'Etat y compris le secteur pétrolier.

En matière de réformes structurelles, il s'agit notamment :

- d'accélérer la restructuration ou la privatisation des entreprises publiques afin de limiter leur poids sur les finances publiques ;

de renforcer la transparence dans les dépenses publiques notamment par la limitation des dépenses non ordonnancées et, l'élaboration et l'exécution d'un plan d'action sur l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

En République centrafricaine, les principaux défis auxquels le pays doit faire face comprennent : la consolidation de la paix et de la sécurité, la réalisation d'une croissance forte et l'amélioration des conditions sociales. A cet effet, les autorités sont invitées à mettre en œuvre les actions suivantes :

- améliorer la gestion des ressources naturelles (forestières et minières en particulier) à travers le renforcement des textes réglementaires ;
- améliorer la gestion des ressources publiques notamment par :
 - o la modernisation des procédures de suivi et d'exécution des dépenses et l'amélioration des administrations fiscale et douanière ;
 - o l'élargissement de l'assiette fiscale ;
 - o l'adoption d'un plan pour le paiement des arriérés et éviter de nouvelles accumulations.
- améliorer la gouvernance, en particulier par la lutte contre la corruption ;
- renforcer l'intégration régionale ;
- actualiser le programme de réformes structurelles et la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Au Congo, après l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTTE en mars 2006, les autorités doivent prendre des dispositions pour une meilleure exécution de leur programme économique. A cet égard, il faut :

- adopter la version définitive du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui ferait la synthèse des besoins sociaux jugés prioritaires par le peuple congolais : le DSRP final devrait établir un lien entre les stratégies sectorielles et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et devrait également cadrer avec les budgets annuels, à partir du budget 2007 ;
- poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques et le climat des investissements ;
- progresser dans les réformes structurelles y compris l'extension de la transparence dans le secteur pétrolier.

Au Gabon, les discussions sont en cours pour une facilité élargie à son programme pluriannuel. A cet effet, les autorités sont invitées à :

- poursuivre la bonne gestion des finances publiques ;
- progresser dans les réformes structurelles indispensables à une croissance tirée par le secteur privé et une diversification accélérée de l'économie.
- améliorer l'environnement des affaires et la bonne gouvernance.

En Guinée Equatoriale, la politique économique et financière du Gouvernement mettrait l'accent sur :

- la promotion de la transparence dans la gestion et l'utilisation des revenus pétroliers ;
- l'alignement des dépenses publiques à la capacité d'absorption de l'économie ;
- la poursuite des efforts de diversification de l'économie ;
- l'amélioration des capacités de gestion de l'économie ;
- le développement des infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux...) et la réduction de la pauvreté.

Au Tchad, le gouvernement devra s'atteler à réviser son cadrage macroéconomique à moyen terme basé sur la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP). Il s'agit de mettre l'accent sur :

- la consolidation de la situation fiscale ;
- l'accélération des réformes afférant au secteur cotonnier ;
- le renforcement de l'environnement législatif et institutionnel ;
- la privatisation des entreprises publiques ;
- le renforcement du secteur financier et de la micro finance ;
- l'amélioration de la gouvernance et des institutions.

Les politiques de redressement pour 2006 devront particulièrement s'orienter sur l'exécution du budget et le renforcement de la gestion des finances publiques, et sur les réformes structurelles et la gouvernance.

CRITERES DE CONVERGENCE		RESULTATS DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2006 ¹							Nombre de pays respectant le critère		
		Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2006	2005	2004
1	Solde budgétaire de base sur PIB (norme >=0)	5,4	-1,5	23,7	9,8	26,1	3,3	11,7	5	5	5
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <3%)	4,8	6,6	5,5	3,9	5,0	8,1	5,2	0	4	1
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	20,7	67,9	99,8	30,4	1,9	26,6	32,6	4	4	4
4	Accumulation d'arriérés de gestion courante (norme = 0)	0,0	nd	nd	0,0	0,0	nd	nd	3	3	1
	- intérieurs	0,0	nd	nd	0,0	0,0	nd	nd			
	- extérieurs	0,0	18,9	6,3	0,0	0,0	0,0	25,3			
Nombre de critères respectés par pays	2006	3	0	1	3	3	2	2			
	2005	4	0	1	2	4	3	2			
	2004	3	1	1	2	3	3	2			

¹ Dans les zones ombragées les normes des critères sont respectées.